



## AVIS PUBLIC

Est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier ;

### DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 427

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement numéro 427 visant à modifier le règlement sur la tarification des services en urbanisme numéro 409.
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 mai 2026.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 427 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 5<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI 2026.**

\_\_\_\_\_  
Louis-Philippe Caron, directeur général  
et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

#### Dépôt du projet de règlement 427

Je, soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public /**Dépôt du projet de règlement 427** en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin) et sur le site internet de la Municipalité [www.st-pacome.ca](http://www.st-pacome.ca) entre 13 h et 16 h 30, le 5<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 5<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026.

\_\_\_\_\_  
Louis-Philippe Caron, directeur général  
et greffier-trésorier